

JOURNAL ASIATIQUE

OU

87832

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, BERGAIGNE, CLERMONT-GANNEAU, J. DARMESTETER, J. DERENBOURG
FEER, FOUCAUX, HALÉVY
OPPERT, RENAN, E. SENART, ZOTENBERG, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME XII



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

M DCCC LXXXVIII

LA RAGE,
SON TRAITEMENT ET LES INSECTES VESICANTS
CHEZ LES ARABES,

PAR

H. CAMUSSI.

(SUITE ET FIN.)

II
LES INSECTES VESICANTS.

Les médecins arabes, qui avaient emprunté aux auteurs médicaux grecs et latins la plus grande partie de leurs observations sur les caractères de la cantharide et ses propriétés, n'en limitaient pas l'emploi au seul traitement de la rage. Bien au contraire, ils avaient assigné à ce coléoptère une place importante dans leur thérapeutique, et les divers extraits qui suivent vont nous démontrer qu'ils y avaient recours pour combattre un certain nombre d'affections, tant internes qu'externes.

3 SFAX ET MEHDIA.

Les médecins arabes de la région de Sfax emploient, pour conjurer les effets du virus rabique communiqué à l'homme, des coléoptères de la tribu des Mylabres. Ils les appellent au pluriel *djerarih* ذرارح, et *dzernoah* ذرنوح au singulier. Il en existe dans le pays plusieurs variétés : la plus abondante, celle que choisissent de préférence les indigènes, se fait remarquer par une taille un peu plus forte que les autres. Le corps est noir, velu; les élytres, d'un beau jaune orange, sont ornés, à leur partie antérieure, de quatre gros points noirs, deux sur chaque élytre; au milieu et à l'extrémité des mêmes étuis, se voient deux larges bandes transversales, noires et dentées. Parmi les autres variétés, la plus nombreuse après celle que nous venons de décrire a le corps noir, glabre et, pour la couleur, ressemble en tout point à la première des deux espèces employées à Gabès¹.

A part ces derniers qui nous ont été apportés par des indigènes de la banlieue de Sfax, nous avons trouvé tous ces coléoptères vivant côte à côte. Ils -292- ont fait leur apparition dans les derniers jours du mois d'avril et, dès le commencement de mai, ils voltigeaient en très grand nombre sur les fleurs de diverses plantes aromatiques, tout en paraissant rechercher de préférence les fleurs blanches de la rue sauvage, très commune dans les parages sfaxiens. C'est dans les fourmilières creusées au pied des touffes de cette plante que nous avons vu les femelles aller déposer leurs œufs.

Les Arabes recueillent ces insectes au point du jour, pendant qu'ils sont encore engourdis par la fraîcheur du matin, et les tuent exactement à l'aide du procédé décrit, il y a dix-huit siècles, par Dioscorides et qu'Avicenne a adopté. Dans un chiffon de toile grossière,

¹ La faible portée de nos connaissances entomologiques ne nous permettant pas de déterminer exactement ces insectes, nous en adressons quelques spécimens à la Commission du *Journal asiatique*, en la priant de les tenir à la disposition des savants qui désireraient les examiner.

ils en réunissent une trentaine environ et en forment une sorte de sachet qu'ils placent au-dessus d'un récipient en terre à moitié rempli d'eau : le liquide est alors soumis à l'ébullition pendant vingt-quatre heures. La vapeur qui s'en dégage pénètre le petit sac, et, retombant en gouttelettes après sa condensation, colore fortement le liquide en jaune. C'est le principe subtil et essentiellement toxique dont elle débarrasse en grande partie les mouches qui l'imprègne de cette couleur; ce principe est contenu dans toutes les parties de l'insecte, mais plus particulièrement, on ne l'ignore pas, dans la liqueur jaune, fétide et vésicante qu'il sécrète à volonté et qui constitue son unique moyen de défense.

On remplace très souvent, pour l'opération qui -293- précède, l'eau par du vinaigre ¹; les médecins consciencieux répètent même deux fois l'ébullition, en employant d'abord de l'eau et ensuite du vinaigre. C'est alors qu'après avoir fait sécher les coléoptères à l'ombre, on les place dans des fioles de verre ou des tubes en roseau qui sont hermétiquement clos. On peut les y conserver presque indéfiniment sans qu'ils perdent leurs propriétés antirabiques.

Lorsqu'un médecin est appelé auprès d'un individu mordu par un chien enragé, loin de se hâter de recourir au vésicant, il se borne tout d'abord à cautériser la plaie, s'il le juge convenable, et à la panser absolument de la même manière qu'il ferait pour une blessure ordinaire. Il prescrit aussi divers remèdes internes, fébrifuges, purgatifs, sudorifiques ou autres.

Le vingt-deuxième jour qui suit l'accident seulement, il administre au sujet, dans une demi-tasse de bouillon de viande de mouton, ou préférablement d'un tout jeune agneau, préparé sans aucun condiment, un seul des coléoptères, réduit en poudre et mêlé avec trois *nouaya* ou carats de fenouil et la même quantité de sel ammoniac ², soigneusement pulvérisés. Pour calmer l'effet inflammatoire que doit inmanquablement produire ce breuvage sur les organes génito-urinaires du malade, on lui fait -294- absorber à hautes doses du beurre frais ou, à son défaut, du beurre fondu.

Bien qu'on se borne à faire prendre un seul des coléoptères, la quantité du remède varie suivant l'âge et la complexion du sujet : c'est la grosseur de la mouche qui constitue la différence dosique. On donne une des plus grosses à l'homme adulte et bien constitué; une moyenne, au jeune homme et à la femme, et aux enfants, les plus petites.

Les lettrés de Sfax affirment que jamais un cas de rage n'a résisté à ce traitement lorsque le blessé en a fait usage au moment précis. Ils citent encore la *chendegoura* (*ajuga iva* ou autres Labiées voisines), comme produisant de bons effets, mais la tiennent pour bien inférieure au *dzernouh*.

Les habitants de Mehdiâ nous ont cité trois substances douées, suivant eux, de propriétés curatives de la rage :

L'une est la *chendegoura*;

La deuxième est un coléoptère appelé, lui aussi, *dzernoah* : à la description qui nous en a été faite, il nous a paru être le même que celui de Sfax ;

La troisième est un autre coléoptère appelé *ghe-bret es-sma* غبرة السماء « la poussière du ciel » (?), qui passe pour égaler le *dzernouh* en efficacité. Il ne s'agit pas ici de la coccinelle qui porte dans certaines parties de l'Algérie le même nom de *ghebret es-sma* ¹ ; l'insecte de Mehdiâ est gros comme un pois -295- chiche, rond, de couleur feuille-morte ou brun jaunâtre, quelquefois avec des nuances plus claires, peut-être velu; il répand une odeur nauséabonde. C'est à l'époque des fortes chaleurs que l'on voit ces petits animaux voler en essaims nombreux, au coucher du soleil, sur les

¹ Aujourd'hui encore, en Europe, c'est aux vapeurs du vinaigre ou de l'ammoniac que l'on soumet les cantharides officinales pour les conserver.

² Appelé à Sfax *nenajer* صناجر

¹ Dans la région de Sfax, la coccinelle est appelée *bou keder* بوقدر « l'animal qui dévoile le destin ». Cette dénomination lui est commune avec un grand nombre d'insectes, surtout des scarabées, parce que, suivant les grossières croyances des campagnards et des nomades, ces petits animaux servent, au moyen de pratiques enfantines, à révéler certaines choses qui paraissent être le secret de l'avenir, comme le sexe auquel appartiendra l'enfant ou l'animal dont on attend la naissance, la quantité et la qualité de la récolte, la sécheresse ou la pluviosité d'une année, la douceur ou la rigueur d'un hiver, etc.

fleurs d'une plante appelée *koukhera* **كوخرة**, qui croit, paraît-il, communément dans les endroits sablonneux des environs de Mehdia. A Sfax, on trouverait le même coléoptère ou une variété du même genre sur les fleurs des rosiers, des jasmins et principalement sur celles de la pastèque. Nous n'avons pu nous procurer ni l'insecte ni la plante : aussi donnons-nous sous toutes réserves les détails qui les concernent.

M. Lumbroso (*Revue scientifique* du 6 février 1886) a signalé le cas d'un homme qui, ayant été mordu par un chien enragé, fut envoyé à Ksour Es-Saf, petite ville du caïdat de Mehdia.

C'est effectivement dans cette localité que les habitants de toute la région de Mehdia vont faire soigner les personnes pour lesquelles on redoute l'apparition -296- de l'affreuse maladie. Là, ils les confient à un médecin réputé très savant, du nom d'El-Hadj Hassen Eth-Thelik, qui les met à l'abri de tout péril en leur donnant à manger, soit une préparation composée en apparence de farine, soit un ragoût fait avec de la viande d'agnelet prise sur la cuisse ou la jambe, ragoût dans lequel il incorpore de la poudre de cantharides mêlée avec diverses substances accessoires. Cette mixture ne manque pas de produire l'effet habituel, indice de la guérison : épouvantables douleurs dans la vessie, cystite et sécrétion, avec l'urine de sang, de matières charnues et muqueuses, dans lesquelles la crédulité du malade lui fait voir des embryons de chiens.

El-Hadj Hassen administre le bienfaisant médicament, quinze jours après la morsure pendant les fortes chaleurs, de vingt et un à vingt-cinq jours pendant la saison tempérée et l'hiver. Pris après trente-cinq jours, il ne saurait plus être d'aucune efficacité, et le sujet est fatalement condamné si le chien qui l'a mordu était réellement atteint de la rage.

A Djemmal, village situé au sud de Monastir, vit un autre médecin appelé El-Mellouly, qui partage avec son confrère de Ksour Es-Saf la réputation de guérir les hydrophobes.

Les gens du pays ont une confiance illimitée dans le remède de ces deux praticiens, remède qui, disent-ils, ne diffère de l'un à l'autre que par le véhicule et les substances accessoires dans lesquelles on -297- l'administre, mais dont ils ignorent la composition exacte. Ils prétendent n'avoir eu, de mémoire d'homme, à déplorer son insuccès que dans un seul cas, celui d'un homme de la petite ville de Moknine, qui, mordu grièvement en différents endroits du corps, principalement sur des parties découvertes, comme la tête, le visage, les mains ¹, succomba, malgré l'application du traitement et les soins pressés dont il fut l'objet.

Il y a encore peu de temps, les médecins de Sfax négligeaient complètement l'emploi des insectes vésicants dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Cela tenait, prétendent-ils, à ce qu'ils n'avaient pu découvrir dans le pays aucun insecte répondant exactement à la description que les fondateurs de la médecine arabe ont donnée du *dzernouh*. Quant aux coléoptères qui existent dans la contrée, ils avaient dû, après y avoir eu recours, abandonner leur emploi, ces insectes étant d'une application dangereuse et ayant causé maints accidents très graves, soit parce que le remède était trop fortement dosé, soit parce qu'il était imparfaitement combiné avec les substances

accessoires destinées à -398- mitiger son action toxique. Vers le milieu de ce siècle à peine, un Sfaxien, mordu par un chien enragé, alla trouver un médecin de Ksour Es-Saf nommé Ali Ben El-Hadj Ramdhan, dont la réputation était arrivée jusqu'à lui, et fut assez heureux pour pénétrer le secret du médicament, secret qu'à son retour, il divulgua à ses concitoyens. Dès lors, l'usage s'en répandit à Sfax.

¹ «Le docteur Jagell fait observer qu'il y a lieu de faire âne différence entre les morsures de loup et de chien enragés produites directement sur le corps humain et celles qui ont eu lieu à travers des tissus de laine (habits, etc.). Il est reconnu que les dernières ont toujours été inoffensives, et tous les malades de M. Pasteur qui sont morts d'hydrophobie sont précisément ceux dont les blessures n'avaient pas été faites à travers des lissus de laine..... » (*Revue scientifique*, n° 8, 21 août 1886, p. 252, col. 1).

Cet Âli Ben El-Hadj Ramdhan entoura, sa vie durant, du plus profond mystère la préparation de la précieuse drogue; à sa mort, il en légua la formule à ses deux filles qui s'en servirent encore pendant longtemps et finirent par la rendre publique.

4° TUNIS.

Les indigènes de Tunis et des environs emploient le *dzermouh* noir à élytres orange que nous avons vu les médecins de Sfax rechercher de préférence. On prend un insecte, un seul, on l'écrase, on le pétrit dans une petite quantité de miel et on l'avale. On doit commencer ce traitement sept jours après l'accident, et le réitérer quotidiennement pendant une semaine entière. Notons ici une remarque assez singulière : le droguiste arabe de qui nous tenons ce renseignement nous a affirmé avoir maintes fois vendu de ces coléoptères à des Européens, Italiens ou Maltais, qui en avaient fait usage et s'en étaient très bien trouvés.

Il existe, à Zaghouan, un médecin qui jouit dans la contrée d'une grande réputation comme guérisseur -299- de morsures rabiques ; il administre lui aussi, paraît-il, un coléoptère vésicant.

Enfin, un campagnard de la région de Nabeul nous a, depuis peu, signalé une plante appelée *douda* **دودة**, comme douée de propriétés antirabiques remarquables. Cette plante, qui nous est inconnue, croît communément dans les montagnes de la presqu'île du cap Bon, et les gens de ces cantons en font un grand usage.

Dans le caïdat de Bizerte, dans celui de Mateur, et jusque sur les montagnes des Mogod, nous avons retrouvé l'emploi d'un médicament caustique dont la composition est tenue secrète, mais dont l'effet invariable et immédiat est, au dire des indigènes, de « provoquer l'expulsion de petits chiens par les voies urinaires », avec accompagnement de cystite et de fortes coliques.

Tels sont les détails qu'il nous a été donné de recueillir sur une question déjà suffisamment intéressante par elle-même et qui emprunte aux travaux de M. Pasteur un surcroît d'actualité. N'est-il pas curieux, en effet, de voir l'idée médicale de Razès, après avoir traversé tant de siècles, se retrouver intacte, non seulement chez les Arabes de nos jours, mais encore dans certaines contrées européennes?

Outre cet usage des *dzerarih* comme antirabique, nous avons vu, mais rarement, employer en Tunisie la cantharide sous forme de vésicatoires volante, -300- comme révulsif et pour combattre certaines douleurs, névralgiques ou autres, de la face, des yeux, de la tête, des oreilles, du corps, les maux de dents, d'oreilles, etc. Nous croyons que ce mode de traitement n'appartient pas aux Arabes, mais qu'il a été introduit chez eux par les Européens.

Nous ne terminerons pas ce mémoire sans dire quelques mots des pratiques de dévotion ou de sorcellerie usitées en Algérie et en Tunisie pour conjurer la rage, comme aussi des marabouts auxquels les Arabes, dans leur grossière superstition, attribuent depuis des siècles la vertu d'assurer l'immunité aux personnes mordues par des animaux enragés.

M. I. Lapaine nous apprend (*Revue scientifique, op. cit.*) que les descendants de Sidi Mohammed Bel Kassem, le marabout des Hassassna, tribu du sud oranais, écrivent un verset du Koran sur une feuille de papier vert, triturent cette feuille dans le lait d'une vache noire et font avaler le mélange au malade.

Les marabouts de la zaouïa de Sidi Mohammed Ben Âmmar, dans les environs de Nedroma, ne traitent pas le rabique lui-même : ils le guérissent par procuration, en faisant boire à l'un de ses proches l'eau qui, versée dans un récipient au fond duquel on a écrit un verset du Koran, a délayé l'encre de l'écriture.

En Tunisie, on nous a vanté l'efficacité des eaux du puits situé dans la koubba de Sidi Daoud, près de la Marsa. On verse à profusion l'eau de ce puits sur le pèlerin hydrophobe, on lui en fait boire à fréquentes reprises, et cela suffit à le prémunir contre les conséquences de sa morsure.

Le puits appelé *Bir El-Afou* « le puits du pardon », dans la zaouïa de Sidi Âbd El-Kader El-Djilani, au village de Menzel Bou Zelfa, non loin de Soliman, et le puits de la koubba de Sidi Bou Âtsman, que l'on rencontre au nord de Djemmal, localité du Sahel dont il a déjà été parlé, nous ont été cités comme jouissant des mêmes propriétés.

Dans la région de Sfax, nous mentionnerons plusieurs santons, savoir :

Sidi Mansour El-Ghoulam, religieux nègre enterré sur le bord de la mer, à trois ou quatre lieues au nord-est de Sfax. Le musulman pour lequel on redoute l'hydrophobie se rend en grande pompe au tombeau du saint, et se plonge plusieurs fois dans l'eau salée, au pied de la koubba ; après chaque immersion, il vient baiser dévotement l'anneau fixé à la porte de la chambre dans laquelle repose la dépouille de Sidi Mansour. Cette simple pratique met le blessé à l'abri de tout danger. On guérit aussi les animaux mordus et les chiens enragés eux-mêmes en les immergeant dans la mer à cet endroit.

Sidi Meserra. La koubba de ce savant derviche s'élève plus au nord, sur le bord de la mer également -302- et à 35 kilomètres environ de Sfax. Pour sauver leurs jours menacés, les personnes mordues font, sans s'arrêter et d'un pas rapide, sept fois le tour du petit édifice carré qui abrite les restes du saint; cela fuit, elles vont se plonger dans la mer, vis-à-vis de la koubba et dans un endroit particulier.

Sidi Âbd Allah Bou Gerbouâ. Tout près du tombeau de ce saint, inhumé sur la route de Sfax à Kairouan, campent ses arrière-neveux, groupés autour de la tente qu'il habitait de son vivant; Pour prévenir l'apparition de la rage, il suffit d'embrasser, à plusieurs reprises et en récitant des prières ou des invocations, le grand montant central de cette tente; on doit aussi manger une poignée de terre prise au pied du montant et que l'on a tenue pendant quelques instants sur la tête.

(Retrieved on October 22, 2009 from

<http://books.google.com/books?id=x3XZrx7gp0oC&q=Sfax#v=snippet&q=Sfax&f=false>)

Title : Journal asiatique
Authors : Société asiatique (Paris, France)
Centre national de la recherche scientifique (France)
Publisher : Société asiatique, 1888